
Les pierres parlent

La construction de l'édifice de l'Université de Montréal sur le mont Royal¹

Marcel Fournier, professeur
*Département de sociologie
Université de Montréal*

Dans le développement du système universitaire québécois, l'épisode de la construction de nouveaux locaux de l'Université de Montréal sur le mont Royal prend une dimension symbolique d'autant plus grande qu'il marque d'une croix blanche l'entrée du Québec dans la modernité : contre la tradition s'affirme, majestueuse, la science. Les dates elles-mêmes sont importantes : 1920, quelques années après la Première Guerre mondiale, et 1943, ouverture du nouvel édifice sur le mont Royal. Entre les deux, les projets et les débats, les problèmes et les critiques, bref toutes les tensions qui résultent de la « rencontre de la tradition et de la modernité », en pleine période de crise économique.

LE PROJET DE L'UNIVERSITÉ MODERNE

Le projet d'une « nouvelle université » francophone, d'une « université moderne » à Montréal s'inscrit dans un mouvement de réforme de l'enseignement supérieur que soutiennent politiciens libéraux, hommes d'affaires, industriels et intellectuels progressistes. Déjà on s'inquiète de l'écart qui s'accroît entre les universités Laval (y compris sa succursale à Montréal) et McGill. Pour sa part, le gouvernement provincial (libéral) dirigé par Lomer Gouin entreprend de

combler les carences manifestes du système d'enseignement et de l'ajuster aux nouveaux besoins de l'économie.

Les diverses interventions gouvernementales constituent une véritable réforme scolaire qui, réalisée pièce à pièce, vise une plus grande francisation de divers secteurs de la vie sociale et économique, principalement ceux « de la finance et de la compétence technique ». Ce discours est tenu par des intellectuels et des universitaires qui, souvent associés au gouvernement de Lomer Gouin, lient le « destin du Canada français » au développement du système d'enseignement et tentent de diffuser le « culte de la compétence ». Édouard Montpetit écrit : « Nous constituerons une élite du travail qui sera aussi bien une élite de la pensée et nous lui confierons notre avenir. » Cette inquiétude que l'on manifeste à l'égard du « devenir du Canada français » n'est nullement indépendante de l'encombrement que connaissent les professions libérales et elle conduit, au début des années 1920, à la renaissance du mouvement nationaliste autour de l'abbé Groulx, historien et animateur de la revue *L'Action nationale*.

Lorsque l'Université de Montréal obtient son autonomie en 1920, elle ouvre deux nouvelles facultés : la Faculté des sciences et l'École des sciences sociales, politiques et économiques. Pour les responsables de l'Université, l'ambition est de créer un « centre de haut savoir chrétien au milieu d'une société avide de science » et d'organiser, à côté des facultés dites professionnelles, des facultés ou écoles de philosophie, de sciences et de sciences sociales. Cette ambition se reflète aussi dans la devise même du nouvel établissement, *Fide splendet et scientia*. L'Université de Montréal, que les hautes autorités ecclésiastiques auraient bien aimé appeler l'Université catholique de Montréal pour la distinguer nettement de l'Université McGill, se présente alors comme un « foyer de lumières » et un « entrepôt de sciences » ; son objet est de « fournir un enseignement supérieur dans ses facultés et ses écoles professionnelles », mais « conformément aux principes catholiques ». Par cette double orientation, l'Université de Montréal exprime, sous un mode apparemment non conflictuel, les différences idéologiques qui divisent la classe dominante francophone. Plus précisément, elle participe à la fois de l'idéologie cléric-nationaliste et de l'idéologie libérale.

En dépit d'une campagne de souscription qui permet, en 1920, de recueillir 4 000 000 \$, la situation financière de l'Université de Montréal, dont le principal revenu vient alors des frais d'inscription, demeure fragile et, à partir de 1925-1926, son budget sera déficitaire. De plus, ses faiblesses sont nombreuses, d'abord sur le plan de l'espace et ensuite sur le plan de l'enseignement : absence de professeurs de carrière, absence de recherche, insuffisance de l'équipement, absence de facultés entières, de chaires fondamentales et de cours importants. Durant les années 1920, l'une des premières préoccupations des responsables de l'Université de Montréal sera de pallier cette situation et de conférer à l'établissement le statut de « grande université », d'« université moderne ».

SUR LA MONTAGNE

À l'idée d'une « grande université » est rapidement associée celle d'un nouvel édifice et d'un nouvel emplacement. L'on ne se contente pas très longtemps des locaux que la jeune Université de Montréal occupe rue Saint-Denis, dans ce qu'il est convenu d'appeler le Quartier latin. Les administrateurs et les professeurs sont unanimes : « L'édifice central est congestionné, tout le monde s'y trouve à l'étroit » ; « C'est un véritable tour de force que d'obtenir une salle pour un conférencier » ; « Nos laboratoires sont encombrés d'élèves » ; « Nos professeurs sont littéralement entassés à deux et quelquefois à trois dans des locaux qui suffiraient à peine à l'un d'eux ». Autant de commentaires qui conduisent à une seule et même conclusion : « Une amélioration matérielle devient de jour en jour plus urgente. Il faut construire. » Le mot d'ordre est lancé. L'« élite montréalaise se mobilise pour son université ».

Premier problème, premier débat : le choix de l'emplacement. Plusieurs propositions sont avancées, dont la plus « audacieuse » concerne l'île Sainte-Hélène. D'une manière générale, le débat oppose les « occidentalistes » et les « orientalistes ». Les premiers, partisans de l'ouest de la métropole, veulent à tout prix le mont Royal ; les seconds, partisans de l'est, hésitent entre le parc Maisonneuve et le parc Lafontaine, à proximité de l'hôpital Notre-Dame.

Les administrateurs de l'Université tournent leurs regards vers le mont Royal et, très tôt, ils entreprennent des démarches auprès de la Ville de Montréal. Pour les partisans du mont Royal, qui en cela s'inspirent du modèle du campus américain, l'isolement est le premier critère dans le choix de l'emplacement d'une université : les études exigent, pour les professeurs comme pour les étudiants, des espaces aérés, à l'écart des bruits de la ville. Selon la devise *Mens sana in corpore sano*, il faut, en plus des équipements et des locaux, un stade, un centre sportif, bref beaucoup d'espace.

Le mont Royal acquiert rapidement une valeur symbolique. D'une part, pour l'Église et pour tous ceux qui sont directement associés à l'« œuvre universitaire », la construction d'une université sur la Montagne confère aux fonctions d'enseignement et de recherche une visibilité et une légitimité plus grandes. D'autre part, pour l'ensemble de la collectivité francophone qui entend s'affirmer et rayonner spirituellement en Amérique, c'est une « question d'honneur national et religieux ». La dimension nationaliste de l'entreprise apparaîtra dans toute sa force lorsque, à la fin des années 1930, la construction de l'édifice sur la Montagne sera interrompue pour des raisons financières.

LES PLANS

Tout comme le choix de l'emplacement, l'élaboration des plans d'architecture traduit, tout en la matérialisant, la vision que les responsables de l'Université de Montréal se font d'un véritable établissement universitaire et d'un « plan compact ». L'Université de Montréal confie directement le travail à l'architecte et ingénieur Ernest Cormier, lui-même diplômé de l'École polytechnique. L'une des premières initiatives de l'Université est d'organiser, grâce à l'appui de la fondation Rockefeller (plus précisément de sa Division of Medical Education), un voyage d'études aux États-Unis.

Pour le plan d'ensemble, l'Université a le choix entre la formule d'un seul édifice ou celle de plusieurs pavillons séparés. La diversité disciplinaire d'une université pousse naturellement vers cette dernière formule. « Séduisante » aux yeux de plusieurs, l'idée des pavillons séparés est cependant abandonnée en raison des coûts élevés de

chauffage, d'entretien et de surveillance. Les « motifs » en faveur de l'« édifice unique et compact » sont nombreux : économie dans la construction ; économie de chauffage et d'entretien ; économie dans l'administration ; facilités de communication et de collaboration entre les diverses facultés ; unité de fonctionnement ; climat. L'un des grands avantages de la construction d'un édifice « sous un même toit » est aussi de mettre en évidence et en valeur l'unité de l'établissement : tout en conservant leur autonomie, toutes les facultés sont invitées à « entrer en collaboration pour peu que la nature de leur enseignement s'y prête » et à « travailler à l'œuvre commune ».

LA CONSTRUCTION

À partir du moment où les plans d'architecture sont confiés à Ernest Cormier, l'une des principales inquiétudes de l'administration est d'ordre financier et concerne les coûts de construction.

Pour la construction de l'édifice sur la Montagne, la somme que l'Université entend dépenser est, à la suite de la campagne de souscription de 1920, de l'ordre de 5 000 000 \$. Une fois accepté « le projet de construction le plus moderne d'allure », l'architecte présente quatre schémas et indique pour chacun les avantages, les inconvénients et les coûts ; ceux-ci varient entre 3 000 000 \$ et 6 000 000 \$. L'Université opte pour le premier schéma, le plus complet, et confie les travaux d'excavation et de canalisation à l'entreprise Robertson et Janin, et ceux de fondations à l'entreprise U. Boileau. Le chantier est ouvert le 30 mai 1928. Cette décision de l'Université suscite de nouveau une controverse publique : on accuse les administrateurs et l'architecte de « mégalomanie ».

Placés sur la défensive, les membres de l'administration et du corps professoral favorables au plan d'ensemble mettent en relief l'austérité du futur édifice. Le caractère fonctionnel du plan d'architecture est aussi mis en évidence. Pour sa part, l'architecte Cormier tient le même discours : « Une simplicité pratique et une rationalité rigide se sont imposées dans la conception d'ensemble. »

Voilà une architecture qui convient bien à l'idée que l'on se fait d'une université moderne. Le caractère ambitieux de l'entreprise

n'échappe cependant à personne. Un journal titre « Une merveille de l'architecture moderne ».

Dans le contexte de la crise économique de 1929, la construction de l'Université de Montréal n'est plus une priorité, elle devient plutôt un problème. Loin de s'améliorer, la situation financière de l'Université devient critique. À l'automne de 1931, le comité exécutif prend la décision d'interrompre les travaux.

L'Université se tourne de nouveau vers les gouvernements et l'élite montréalaise. La responsabilité apparaît collective, nationale, car « tant vaut l'Université tant vaut le peuple », mais, en cette période de crise, il n'est nullement question de recourir, comme en 1920, à une souscription publique.

Il faut attendre le 6 avril 1932 pour que le gouvernement du Québec, dirigé par L.-A. Taschereau, crée une commission d'enquête « aux fins d'étudier la situation financière de l'Université de Montréal, les dépenses encourues à la suite des nouvelles constructions, le budget de l'Université et les sources de revenus qui dans l'avenir permettraient à l'Université de Montréal de poursuivre son œuvre nationale ». Quelques mois plus tard, l'Assemblée législative adopte une « Loi relative à l'Université de Montréal » qui, « pour assurer l'exécution des travaux nécessaires [...] et pour rencontrer certaines obligations pressantes », accorde à ladite Université « un octroi n'excédant pas un million cinq cent mille dollars, payable le ou après le 1^{er} mars 1935 ».

LA GUERRE

L'idée de terminer la construction de l'édifice sur la Montagne en pleine période de crise ne fait pas l'unanimité. À l'occasion de la campagne électorale de 1936, le « problème universitaire » devient un enjeu politique. Le leader de l'Union nationale prend l'engagement de le « régler sans délai ».

Sensible au « problème universitaire », le nouveau gouvernement unioniste entend rectifier son tir et crée, en juillet 1937, une commission d'étude sur le problème de l'Université de Montréal. Les

recommandations de la commission sont d'ordre à la fois pédagogique, administratif et financier. L'on estime qu'il faut « reprendre les travaux afin que l'Université soit installée sur la Montagne le 1^{er} juillet 1939 » et l'on invite le gouvernement à prendre diverses dispositions. Promulguée en 1939, la loi pour venir en aide à l'Université de Montréal met l'établissement en tutelle avec la création de la Société d'administration de l'Université de Montréal. Cette société est autorisée à « modifier, agrandir et parfaire les édifices en cours de construction », pour autant que le coût ne dépasse pas 5 000 000 \$. La situation financière de l'Université demeure délicate.

Les élections de 1939 ramènent au pouvoir le Parti libéral, dont les liens avec la haute administration de l'Université de Montréal sont étroits. En 1941, le gouvernement provincial adopte une autre loi qui « autorise le parachèvement de l'immeuble de l'Université de Montréal ». Pour assurer l'exécution des travaux, le gouvernement octroie un montant de 2 500 000 \$ et, sur cession des immeubles des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, il verse une somme de 800 000 \$. De plus, pour subvenir aux frais de l'enseignement, il s'engage pour une période de dix ans à verser annuellement à la Société d'administration la somme de 375 000 \$.

L'inauguration officielle du nouvel édifice a lieu le 3 juin 1943 « sous un soleil radieux, dans un décor grandiose ». « Glorieuse journée pour l'Université » titre le journal *Le Devoir*. Le samedi 5 juin, *La Presse* consacre un cahier complet de seize pages à l'Université de Montréal, qu'elle présente comme « le plus grand centre de culture française du monde en pays libre » : historique de l'établissement, présentation de chacune des facultés, etc. Un appel est lancé au public : « Le temple est là, il faut y entrer. »

À l'inauguration du nouvel édifice, Édouard Montpetit, secrétaire de l'Université, rappelle que l'une des devises proposées pour l'Université était *Invicta fulget* et qu'elle manifestait « l'invisible volonté de rayonnement » de l'établissement. Expression concrète de cette volonté, l'« ascension » au mont Royal donne à l'Université son « second souffle ».



Note

1. Pour une analyse plus complète, voir Marcel Fournier, « La construction de l'Université de Montréal sur le mont Royal », *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre canadien d'architecture, Méridien, 1990, p. 43-63.